



COLLECTE DES ARTICLES DE BRICOLAGE ET DE JARDIN THERMIQUES

MANUEL DU RESPONSABLE
DE DECHETERIE

EcoLogic

EcoLogic

ECOLOGIC : éco-organisme agréé

Ecologic est un éco organisme qui **assure pour le compte des fabricants et metteurs sur le marché d'équipements électriques et électroniques, d'articles de sport et loisirs et d'articles de bricolage et de jardin thermiques**, la collecte et le traitement de ces produits en fin de vie.

Ecologic **développe des partenariats** offrant aux citoyens et aux entreprises divers moyens pour se débarrasser de ces équipements: déchèteries communales et professionnelles, distributeurs, acteurs de l'ESS, collecte dans les entreprises...

Pour assurer les prestations de collecte et de traitement Ecologic fait appel à **des prestataires qu'il audite annuellement pour s'assurer de la conformité réglementaire** des opérations effectuées et du respect de son cahier des charges.

ABJ TH : Les matériels concernés (liste non exhaustive)

- ✓ Tronçonneuse
- ✓ Broyeur
- ✓ Pompe
- ✓ Fendeuse
- ✓ Tondeuse tractée
- ✓ Souffleur
- ✓ Motobineuse
- ✓ Motoculteur
- ✓ Débroussailleuse
- ✓ Rotofil
- ✓ Coupe-bordure
- ✓ Tondeuse auto-portée
- ✓ Bétonnière
- ✓ Fraiseuse à neige

Et leurs accessoires

- ✓ Chaîne de tronçonneuse
- ✓ Panier de ramassage
- ✓ Découpeuse à disque résine

MATÉRIELS NON CONCERNÉS

Machines ABJ Thermiques vendues exclusivement à des Professionnels

Machines fonctionnant avec une batterie ou cable = à mettre en zone DEEE

« Un Article de Bricolage et de Jardin(ABJ) est un équipement outillage manuel ou thermique, destiné à une activité consistant en des travaux de réparation, d'installation ou d'aménagement et / ou des activités d'aménagement et d'entretien d'un jardin, susceptible d'être possédé par les ménages. »
Source ADEME



Les conditions opérationnelles – la collecte ABJ Th

Petits ABJth



Dans les contenants



ABJ volumineux



Stockage au sol

INTERVENTION

DANS LES 72H
À PARTIR DU JOUR
DE LA DEMANDE

Seuil minimum d'enlèvement

Le seuil minimum de collecte est fixé à **400kg** ou **8 Unités de Manutention (UM)**

CONTENANT



2
UM

VRAC

2 ABJ Th volumineux
(type tondeuse)

1
UM



1 ABJ Th très volumineux
(type tondeuse
autotractée)

1
UM



Signalétique en déchèterie

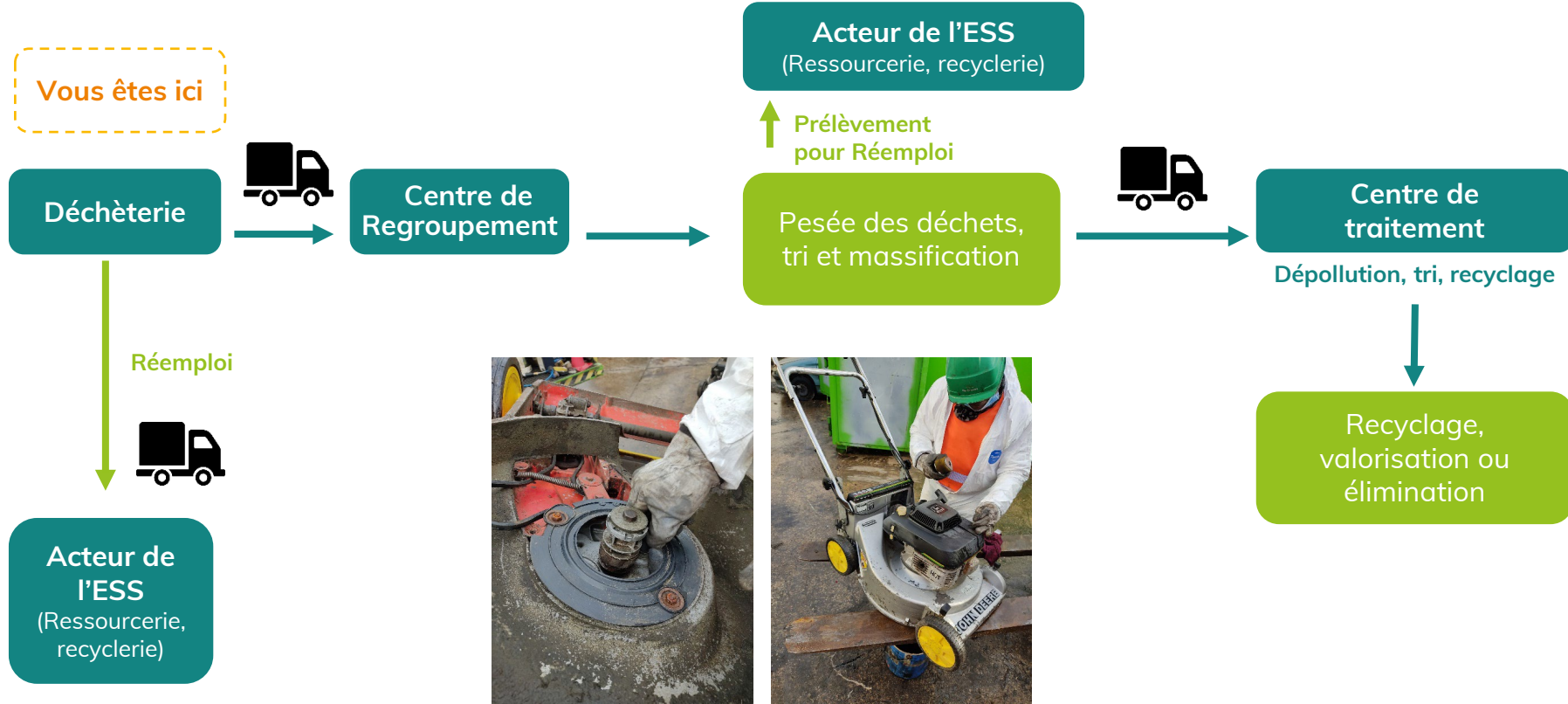
- ✓ La zone ABJ th doit être équipée de la signalétique
- ✓ Une signalétique « ne pas déposer d'articles de bricolage et jardin thermique» doit être apposée sur les bennes ferraille et tout-venant
- ✓ Si possible, installer la zone ABJ th à proximité des bennes ferraille afin de diminuer les erreurs de tri
- ✓ Pour faciliter le travail de l'opérateur de collecte lorsque le flux est stocké en conteneur, une rampe doit être mise à disposition



MÉTAUX

Le nouveau pictogramme de l'ADEME pour la benne METAUX

Que deviennent les déchets après la collecte ?



Zone réemploi sur les déchèteries

Si votre déchèterie dispose d'une zone réemploi, les Articles de Bricolage et de Jardin thermique en bon état ou réparables doivent y être aiguillés.



Les engagements contractuels

Pour la déchèterie

- ✓ Trier et conditionner les déchets selon les modalités définies
- ✓ Demander un enlèvement lorsque le seuil minimum est atteint (400kg ou 8 UM)
- ✓ Mettre à disposition une rampe si les déchets sont stockés en conteneur
- ✓ Protéger les contenants du vol et des dégradations
- ✓ Renseigner les documents administratifs lors des enlèvements (bon de commande)

Pour Ecologic

- ✓ Assurer la prestation d'enlèvement dans le délai de 3 jours ouvrés après réception de la demande
- ✓ Garantir que les ABJth sont traités conformément à la réglementation
- ✓ Rendre compte des tonnages collectés

Les documents de traçabilité

En présence du collecteur

- ✓ Vérifier que les quantités enlevées correspondent à celles indiquées sur le bon de commande
- ✓ Mettre à jour les quantités si besoin
- ✓ Signer et dater le bon de commande

EcoLogic Bon de commande de collecte (ENL) date: 18/07/2013

N° de dossier: 13038
 Numéro d'ordre: 0010417
 Responsable: **Medhaoui**
 Transporteur: **Medhaoui**
 Votre référence: _____

Nombre d'opérations: 10 / 1
 Date d'échéance opération prévue: 18/07/2013
 Date de opération prévue: _____

Point de départ		Point d'arrivée	
Nom	N°	Nom	N°
Adresse: Medhaoui		Adresse: Medhaoui	
Coordonnées		Coordonnées	
Coordonnées		Coordonnées	
Coordonnées		Coordonnées	
Coordonnées		Coordonnées	
Coordonnées		Coordonnées	

Mat	Code	Type de conteneur	Nombre de conteneurs	Poids net (en Tonnes)	Poids brut (en Tonnes)
GEF	1007889 01			0,000	0,000
GEF	1007889 01			0,000	0,000
PAF	1007889 01	BOCOT	4	2,000	2,000
COF	1007889 01			0,000	0,000
Commentaires: _____					

Poids brut pré-rempli: 0,001

Poids brut net: 0,001

Transporteur/collecteur	Point de départ	Point d'arrivée
Nom de la société	Nom de la société au point de départ	Nom de la société au point d'arrivée
cachet et signature:	cachet et signature:	cachet et signature:

Attention, ce document peut comporter plusieurs pages
 Ecologic SAS - 41 Boulevard Vauban - 78300 Quaincourt - RCS Versailles - 478 747 849

Le chauffeur vous remet un exemplaire du document signé

Le **BSD** doit être signé électroniquement

CCSD Document 200-032 du 09 mai 2007
 arrêté du 27 mai 2006

Bordereau de suivi des déchets Page n° /

à remplir par l'ÉMETTEUR du BORDEREAU

Bordereau n° 1 :

1. Émetteur du bordereau
 Préfecture de la région
 Collecteur (si celui-ci est autorisé à effectuer des opérations de transport ou de traitement des déchets)
 Autre (à compléter) _____

2. Destinataire du bordereau
 Collecteur (à compléter) _____
 Autre (à compléter) _____

3. Description des déchets
 Nature des déchets: _____

4. Origine des déchets
 Activité (à compléter) _____

5. Conditionnement
 solide liquide gazeux pâteux autre _____

6. Quantité
 solide liquide gazeux _____

7. Nature du transport
 terrestre maritime aérien autre _____

8. Collecteur/transporteur
 Nom: _____
 Adresse: _____
 Tél.: _____ Fax: _____

9. Description des opérations
 Type de traitement: _____
 Lieu de traitement: _____
 Date de prise en charge: / / _____

10. Description des opérations de traitement des déchets
 Incinération Valorisation énergétique Autre (à compléter) _____

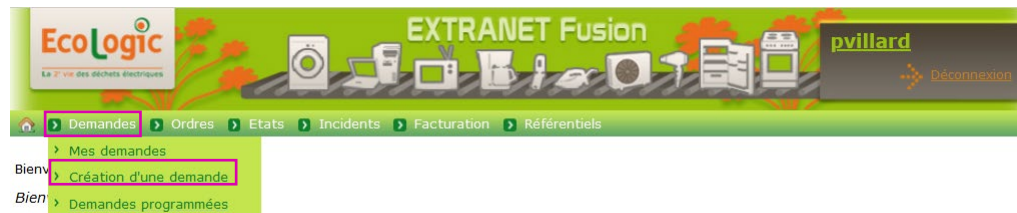
Demande d'enlèvement

- ✓ Les demandes d'enlèvements s'effectuent à l'adresse : <http://operation.ecologic-extranet.com> à utiliser sur Firefox ou Google Chrome

Etape 1 :



Etape 2 : Menu Demande → Créer une demande



Merci d'utiliser le navigateur FireFox Mozilla ou Google Chrome

- ✓ Le login est fourni par le service Pilotage d'Ecologic pilote@ecologic-france.com

Demande d'enlèvement

1 **Nature :** sélectionner « Enlèvement »

Origine : saisir l'identifiant du magasin

2 **Date souhaitée :** Date souhaitée, avec un délai minimal de 72h jours ouvrés, à réception de la demande par le collecteur

Ma référence : champ facultatif, à remplir si besoin d'une référence
Commentaire : champ facultatif, indiquer les contraintes horaires, n° de téléphone, contact sur place

Mes demandes > Créer une demande

Brouillon Valider Retour liste

Nature* Enlèvement
Origine*

Date souhaitée
Ma référence
Commentaire

Commentaire Interne
Demande ESR
Dem. régularisation

Contenu

Flux	Conditionnement	Nombre	U.M.	Poids
ABJTH	Vrac		0	0,000 t
ABJTH	* Choisissez *		0	0,000 t
Poids total				0,000 t

Magasin origine* 40-0022-014-CO

Classification

- Maître d'oeuvre * Choisissez *
- Detenteur * Choisissez *
- Activite * Choisissez *
- Département 40 - Landes

Champs à laisser vide

5 Valider votre demande

3 **Conditionnement :** sélectionner le contenant utilisé ou « vrac » pour les articles au sol

Nombre : indiquer le nombre de contenant ou d'unité pour le vrac

4 Pour ajouter ou supprimer une ligne

Vos contacts

Pour les **demandes opérationnelles ponctuelles**
(retard de collecte, manque de contenants...)




pilote@ecologic-france.com



01 30 57 79 27



Ticket incident sur l'**extranet fusion** :
<https://operation.ecologic-extranet.com>



15 avenue du centre
78280 Guyancourt
www.ecologic-france.com

EcoLogic

EcoLogic